

C.R.E.D.O.C.
BIBLIOTHEQUE



CENTRE DE RECHERCHE ÉCONOMIQUE
SUR
L'ÉPARGNE

Sou1968-2373

CAHIERS

BIBLIOGRAPHIQUES

N° 4 - 1968

L'Épargne Cahiers
bibliographiques N° 4 - 1968 / B.
de Bagneaux (Juin 1968).

CREDOC•Bibliothèque



Handwritten scribbles and the number 015.

C.R.E.D.O.C.
BIBLIOTHEQUE

CENTRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE
SUR L'EPARGNE

CAHIERS BIBLIOGRAPHIQUES

N° IV



B. de BAGNEAUX

Juin 1968

R³15

SOMMAIRE

Thèmes	TITRES	Pages
Comportement des ménages	- MILLER - Cycle de vie et croissance économique	1
	- LANDSBERGER et BODKIN - Revenu exceptionnel et consommation	4
Epargne des ménages	- P. CAGAN - L'effet des plans de retraite sur l'épargne des ménages (Etats-Unis)	6
	- T. JUSTER - La formation de capital par les ménages et son financement - 1897-1962 (Etats-Unis)	10
	- L'épargne et l'investissement financier des ménages 1951-1965 (Grande-Bretagne)	15
Les revenus professionnels	- Enquêtes sur les revenus professionnels en France	21
Enquêtes Epargne	- Le comportement des ménages belges en matière d'épargne	36
	- Les enquêtes épargne en Israël 1963-64 et 1964-65	47

CYCLE DE VIE ET CROISSANCE ECONOMIQUE

(Lifetime income and economic growth)

par Herman - P - Miller

in the American Economic Review
Sept. 1965 pp. 834 à 844.

Le but de cet article est de montrer que les procédés habituellement employés pour évaluer le revenu de toute la vie d'un individu à partir de données d'enquête, tendent à sous-estimer ce revenu car ils ne tiennent pas compte de la croissance économique à venir. Les estimations fondées sur séries temporelles donnent des résultats différents. Les données des recensements montrent que les différences de revenus réels pour les mêmes personnes à 10 ans de distance (par exemple : 25 à 34 ans en 1950 et qui ont 35 à 44 ans en 1960) sont plus grandes que celles que l'on dégage à un moment donné pour ces personnes dans deux classes d'âge différentes.

La raison en est que le revenu mesuré à 10 années d'intervalle inclut la croissance économique alors que les données d'enquête ne le font pas. Bien plus, l'influence de la croissance économique est plus grande chez les jeunes générations que chez celles ayant déjà de nombreuses années de travail derrière elles.

a) Résumé des estimations par voie d'enquête :

La formule fréquemment utilisée pour estimer la valeur présente du revenu touché durant la vie de travail, pour un sous groupe donné de la population, est :

$$V_{18} = \sum_{n=18}^{75} \frac{Y_n W_n P_n}{(1+r)^{n-18}}$$

Y_n = revenu moyen à âge n .

W_n = % des personnes à âge n ayant un revenu

P_n = probabilité de survivre au moins une année à âge n .

r = taux d'intérêt

n = durée du temps de travail durant une vie, ici c'est 18 ans à 75 ans.

Avec les données d'enquête, on fait ces calculs par classes d'âge en suggérant que le revenu moyen de la classe s'applique à chacune des années simples à l'intérieur de la classe.

Ce modèle admet que chaque individu peut s'attendre à voir son revenu augmenter en raison de l'expérience qu'il acquiert, de son ancienneté et d'autres facteurs encore. Mais il ne tient pas compte de la croissance économique : il y a donc toujours sous-estimation.

b) Différence dans l'impact de la croissance économique sur le groupe d'âge.

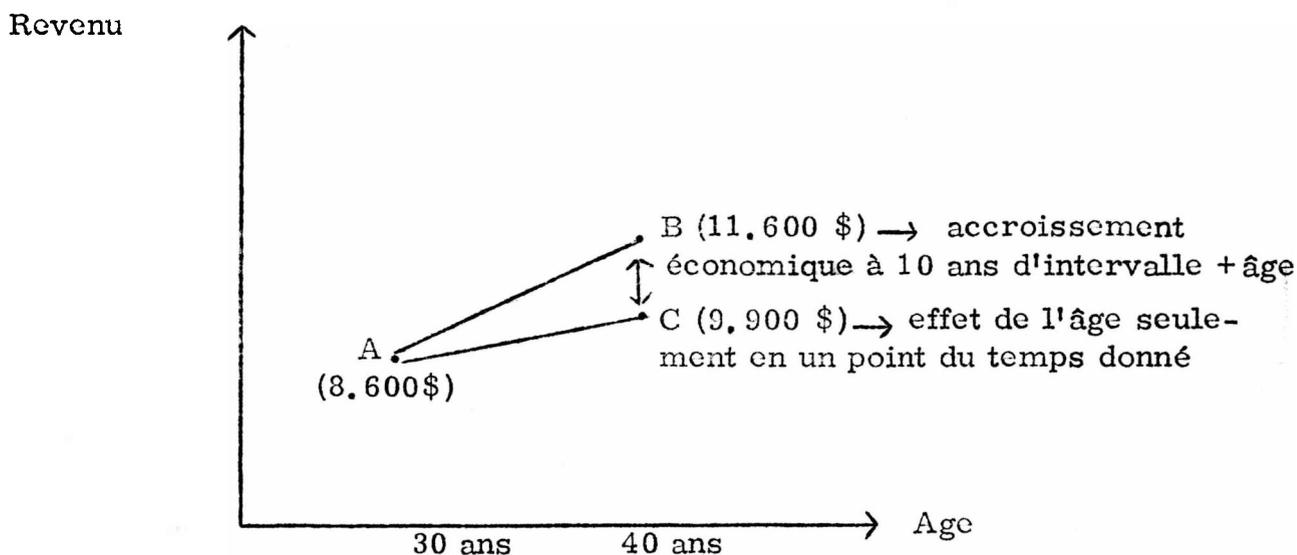
L'accroissement relatif du revenu lié à la croissance économique apparaît être plus important dans les premières années de vie de travail. Donc, on change légèrement la première équation.

$$V_{18} = \sum_{n=18}^{45} \frac{Y_n W_n P_n (1+x)}{(1+r)^{n-18}} + \sum_{n=46}^{75} \frac{Y_n W_n P_n (1+y)}{(1+r)^{n-18}}$$

x et y représentent les gains de revenu associés à la croissance économique, ces gains étant différents pour le groupe d'âge de 18 à 45 ans et de 46 à 75 ans.

L'inconvénient de ce modèle est qu'il suppose que toutes les relations qui existent, au moment où les estimations sont faites, resteront inchangées.

c) Présentation graphique des séries temporelles et des données d'enquête :



(1) Le graphique est l'illustration de tableaux de chiffres sur le revenu moyen par classe d'âge en un point donné et en l'espace de 10 ans.

Le fait important à noter est qu'aux Etats-Unis quelles que soient la race et l'éducation des groupes, les gains les plus importants dans le revenu sont enregistrés par les groupes les plus jeunes.

Et l'auteur termine sa démonstration par deux tableaux :

- le premier représente les changements dans le Revenu moyen des hommes par classe d'âge, pour les années 1949 et 1959, selon l'éducation, la race et la région aux U.S.A.

- le deuxième représente le taux d'accroissement annuel du revenu par classe d'âge, selon que ce taux est calculé sur données d'enquête et sur données chronologiques. Les taux de ces dernières données sont toujours plus élevés.

REVENU EXCEPTIONNEL ET CONSOMMATION

(Windfall income and consumption)

par Landsberger et Bodkin
in the American Economic Review

Juin 1966 pp. 534 à 545

Dans cet article Landsberger essaie d'expliquer les résultats contradictoires obtenus par Richard Bodkin (1) et M. E. Kreinin (2) dans leurs études sur la liaison dépenses de consommation et ressources exceptionnelles. Bodkin, à partir des données de l'enquête sur les dépenses de consommation du Bureau of Labor Statistics, trouva que la propension marginale à consommer à partir du revenu exceptionnel était du même ordre de grandeur que la propension marginale à consommer à partir du revenu courant; Kreinin, étudiant l'enquête sur l'épargne en Israël (1957-1958), trouva en revanche que la propension marginale à consommer à partir du revenu exceptionnel était de 0,17, ce qui est le quart de la propension marginale à consommer à partir du revenu courant (0,80).

Bodkin essaya de concilier cette contradiction en donnant certains arguments comme par exemple : l'importance des réparations allemandes (à titre personnel) en Israël, l'attente en Israël de la dévaluation qui a eu lieu en 1959, le fait que les réparations allemandes étant prévues depuis longtemps, n'avaient peut-être pas de caractère exceptionnel.

Landsberger croit, pour sa part, que la raison des différences entre les résultats de Bodkin et de Kreinin se trouve dans les sommes relativement petites qui servent de ressources exceptionnelles aux données de Bodkin (à peine 7 % du revenu courant) alors que les réparations allemandes en Israël sont du même ordre de grandeur que le revenu courant. Cette différence est d'autant plus importante que Landsberger a trouvé que la propension marginale à consommer les ressources exceptionnelles diminue très vite quand ces ressources exceptionnelles augmentent :

(1) R. Bodkin = "Windfall income and consumption" in A.E.R. Sept. 1959 pp. 602-14. .../.

(2) N.E. Kreinin = "Windfall income and consumption". Additional evidence" A.E.R. Juin 1961 - pp. 388-90.

1/ Landberger réfute les arguments de Bodkin.

Il montre que les personnes qui reçoivent des réparations ou dommages de guerre n'ont pas un comportement différent de celles recevant d'autres ressources exceptionnelles, que ces réparations sont bien ressenties comme des ressources exceptionnelles et que malgré la dévaluation les Israéliens pouvaient conserver leurs dommages de guerre en avoirs liquides au taux de change d'avant la dévaluation.

2/ Landsberger fait ses calculs à partir de l'enquête sur l'épargne de 1958-59 en rangeant les familles recevant des ressources exceptionnelles par ordre d'importance de celles-ci.

Il constate alors que la propension marginale à consommer des ressources exceptionnelles diminue quand ces ressources augmentent. Puis il en vient à dire que cette propension marginale à consommer les ressources exceptionnelles, qui est décroissante, implique que la propension marginale à consommer le revenu "normal" décroît elle aussi.

3/ Bodkin répond à Landsberger.

En faisant d'autres calculs, à partir des dividendes reçus des Associations Nationales du Service Life Insurance), il ne trouve pas que la propension marginale à consommer des ressources exceptionnelles décroît quand les ressources exceptionnelles augmentent. Pour Bodkin les différences viennent surtout du niveau de ces ressources exceptionnelles.

En définitive, la démonstrations de Landsberger ne confirme pas de façon éclatante l'hypothèse du revenu "permanent" de Friedmann.

.../.

L'EFFET DES PLANS DE RETRAITE SUR L'EPARGNE GLOBALE :
RESULTATS D'UNE ENQUETE

(The effect of pension plans on aggregate saving :
evidence from a Sample Survey)

par Phillip CAGAN

in National Bureau of Economic Research,
1965, Columbia University Press, New York, 100 p.

Les plans de retraite se développent beaucoup aux Etats-Unis depuis une quinzaine d'années. Il était donc intéressant de chercher à évaluer l'importance de ces plans de retraite et de voir si ces plans (1) se développaient au détriment des autres formes de l'épargne des ménages.

Les données de Comptabilité Nationale montrent que le taux d'épargne totale varie beaucoup de 1945 à 1964, mais sans tendance définie, alors que le pourcentage épargné auprès d'institutions de retraite augmente d'un point au cours de cette même période. Mais les chiffres nationaux sont trop globaux et imprécis. Aussi l'auteur a-t-il procédé à une enquête.

Cette enquête a été menée auprès des membres de l'Union des consommateurs (organisation nationale) auxquels deux questionnaires furent envoyés par le courrier : en automne 1958 et en juin 1959. Le taux des réponses fut de 2/3; sur 15.783 questionnaires retournés, 10.938 seulement ont été utilisés, l'auteur ayant éliminé les chefs de ménages indépendants et retraités, les questionnaires incomplets et les ménages ayant eu des ressources exceptionnelles ou des pertes exceptionnelles ainsi qu'une épargne ou une désépargne anormalement forte au cours de la période considérée.

L'inconvénient de cette méthode est de deux ordres :

- la valeur des renseignements obtenus est incertaine (en particulier on ignore si les enquêtés ont consulté ou non leurs documents);

- le panel de l'Union des consommateurs est constitué par des ménages ayant des revenus et une éducation supérieurs à la moyenne nationale.

.../.

(1) Par "plans de retraite" on entend ici uniquement les plans auxquels cotisent à la fois employeurs et employés, en dehors de la retraite de Sécurité Sociale et des retraites personnelles.

Malgré ces inconvénients, l'auteur estime qu'il peut faire des calculs valables. L'épargne considérée est la variation au cours de l'année 1958 de la fortune nette d'endettement. Les biens durables ne sont pas compris dans cette définition.

1/ Les résultats obtenus :

L'auteur ne donne pas la répartition de l'échantillon selon que les ménages qui le composent sont assurés pour leur retraite ou non. Par contre, il établit un grand nombre de tableaux dans lesquels il étudie le taux d'épargne des ménages selon qu'ils ont une retraite ou non en fonction d'autres formes d'épargne, de l'âge du chef de ménage, de son revenu, de sa profession et de l'acquisition de biens durables.

Nous ne donnons ici que quelques tableaux intéressants :

Répartition de la propriété du logement et du taux d'épargne
selon que les ménages sont assurés ou non

Ménages	Assurés pour la retraite	Non assurés pour la retraite
Propriétaires de leur logement	77 %	71 %
<u>Epargne (n. c. retraite)</u> Revenu	8,7 %	7,8 %

...

Taux (a) moyens des différentes formes d'épargne pour
les ménages assurés et ceux qui ne le sont pas

Ménages	Epargne libre	Taux moyen (%)		Total
		Epargne retraite	Epargne contractuelle autre	
- ayant une assurance retraite	2,8	2,8	5,9	11,5
- n'ayant pas de retraite	2,1	-	5,7	7,8
(a) Il s'agit du rapport épargne/revenu.				

Les ménages assurés pour leur retraite présentent partout des taux d'épargne un peu supérieurs à ceux des ménages non assurés. En fait les ménages assurés ont en moyenne un revenu plus élevé, une instruction plus poussée et se retrouvent plus dans les professions gouvernementales que dans les entreprises privées. L'âge ne paraît pas exercer d'influence directe sur les taux d'épargne.

CAGAN en arrive à la conclusion que les paiements pour les plans de retraite ne se font pas au détriment de l'épargne des ménages mais sont pris sur les dépenses de consommation.

Tout se passe comme si les ménages couverts par des plans de retraite tendaient à compléter cette retraite en mettant de l'argent sur des comptes bancaires et en acquérant, en particulier, des bons du gouvernement.

.../.

2/ Les effets de "substitution" et "d'entraînement" de l'épargne retraite.

Lorsque la contribution du salarié à sa retraite augmente et atteint 5 % et plus de son revenu mensuel, l'effort d'épargne diminue par ailleurs : une substitution se crée.

Lorsque la contribution à la retraite est inférieure à 5 % du revenu, alors le taux d'épargne autre augmente et il se produit un effet d'entraînement.

Tels sont les résultats donnés par les réponses aux questionnaires. Il ne s'agit, bien entendu, que de la contribution des employés; ceux-ci connaissant très mal celle de leur employeur, il n'a pas été possible de la prendre en compte de façon rigoureuse.

Conclusion :

L'analyse de l'échantillon et de ses réponses (échantillon non représentatif de la population mais qui, selon l'auteur, montre le comportement futur de la population entière) suggère que lorsque les ménages ont des plans de retraite ils ne diminuent en aucune façon leur effort d'épargne sous d'autres formes, au contraire ils l'augmentent (sous forme de dépôts bancaires et bons gouvernementaux). L'épargne retraite semble exercer un "effet d'attraction" vers d'autres formes d'épargne, mais au-delà d'un certain nombre de cotisations (5 % du revenu) elle se substitue aux autres épargnes possibles.

CAGAN pense que, en l'état actuel des choses, l'effet d'attraction sera encore très large pendant une période assez longue pour la population totale des Etats-Unis. Le risque de substitution fera son apparition si les cotisations augmentent beaucoup et si les droits acquis à l'assurance-retraite s'obtiennent très vite (1).

Un développement actuel des plans de retraite ne peut que provoquer une augmentation du volume de l'épargne totale "autre" des ménages.

.../.

(1) Il semble que, aux Etats-Unis, lorsqu'un employé quitte son employeur, il perde tout, ou une partie de ses droits à la retraite, droits correspondant à la contribution patronale. Cela dépend du temps passé dans cette entreprise et du contrat qui le lie à son employeur. Il y a donc là une incertitude pesant sur les droits à la retraite qui incite les ménages à épargner par ailleurs.

LA FORMATION DE CAPITAL PAR LES MENAGES ET SON FINANCEMENT

1897-1962

(Household Capital Formation and Financing)

par F. Thomas JUSTER

N. B. E. R. New York, 1966, 144 p.

L'étude s'intéresse aux tendances à long terme et aux variations à court terme de la formation de capital et de l'emploi du crédit par les ménages américains. Elle part de la constatation que l'importance des ménages dans la formation totale de capital brut est passée de 25 % en 1908 à 45 % en 1958.

Pour analyser cette évolution JUSTER utilise comme données de base trois séries :

deux études de GOLDSMITH (1)
une étude de GOLDSMITH et LIPSEY (2),
revues et continuées jusqu'en 1962. Il s'agit de données agrégées.

L'auteur distingue trois dépenses en capital :

- dépenses en biens durables importants (autos, équipements ménagers)
- dépenses en biens durables de moindre importance;
- formation de capital fixe;

et ventile ces dépenses entre les entreprises, les ménages et le Gouvernement.

.../.

-
- (1) GOLDSMITH : A Study of Saving in the United States, 1955,
The National Wealth of the United States in the Postwar
Period 1962,
- (2) GOLDSMITH : LIPSEY et MENDELSON : Studies in the National Balance
Sheet of the United States, 1963.

1/ Tendance à long terme dans la formation de capital par les ménages.

JUSTER établit des tableaux et des graphiques en deux unités :

- milliards de dollars courants)
- milliards de dollars de 1929) et prend les valeurs brutes;

De ses tableaux il ressort que :

- la formation de capital par les ménages et le Gouvernement augmente de façon beaucoup plus rapide que celle des entreprises. Le taux d'accroissement le plus rapide se trouve, naturellement, dans les achats de biens durables;

- à l'intérieur du secteur "entreprises" une substitution se fait au profit des achats d'équipement;

- le taux global de formation de capital n'a pas décliné durant ce siècle.

L'auteur essaie d'estimer par ailleurs les dépenses en capital non physique (capital humain, développement des connaissances, dépenses de recherches, de santé, d'enseignement ...). Ces dépenses ont augmenté, au cours du siècle, plus rapidement que l'investissement en biens physiques, comme le montre le tableau ci-dessous (ceci sous réserve d'une bonne évaluation de l'investissement non physique).

.../.

Investissement brut rapporté au Produit National Brut
en biens physiques et en biens non physiques
(en %)

Années	Investissement physique			Investissement non physique	Total
	Entreprises	Ménages et Gouvernement	Total		
1900	13,2	4,5	17,7	2,4	20,0
1910	10,9	6,7	17,6	2,6	20,3
1920	10,0	7,7	17,7	3,0	20,6
1930	9,9	9,6	19,5	5,8	25,4
1940	8,1	10,9	19,0	6,9	25,8
1950	10,2	14,4	24,6	7,0	31,5
1960	9,5	13,3	22,8	10,3	33,0

Calculés sur prix courants.

2/ Formation de capital par les ménages et crédit :

Dans la période 1901-1912 : 10 % de la formation de capital par les ménages était financé par le crédit. Au cours de la période 1946-1962, ce pourcentage est passé à 50-60 %.

L'accumulation des ménages a été accélérée par le développement du crédit : diminution des charges des prêts (le taux d'intérêt est passé de 6 % en 1920 à 4 % en 1950) et augmentation de la durée des échéances.

La croissance de la dette des ménages est illustrée dans les deux tableaux suivants .

.../.

Endettement net des entreprises et des ménages
de 1901 à 1962

(en millions de \$ courants)

Périodes	Endettement	
	Entreprises	Ménages
1901 - 1912	19,8	1,6
1923 - 1929	42,4	9,8
1946 - 1949	44,0	26,7
1950 - 1953	52,9	39,4
1954 - 1957	61,3	51,8
1958 - 1962	86,4	73,8

A partir de 1946 l'augmentation nette de la dette des ménages est quatre à cinq fois plus importante que celle des entreprises.

Patrimoine et endettement des ménages

(en milliards de \$ courants)

Périodes	Patrimoine des ménages	Endettement des ménages	$\frac{\text{Dettes}}{\text{Patrimoine}} \times 100$
1901 - 1912	12,4	1,6	13
1923 - 1929	33,8	9,8	29
1946 - 1962	443,0	191,9	43

.../.

L'importance croissante de la part des ménages dans la formation brute de capital est due à la baisse continue du coût de ce capital et à l'augmentation des possibilités de crédit. Et ce dernier phénomène ne peut qu'augmenter : les échéances vont encore s'allonger et de nouvelles méthodes de financement apparaissent (développement de garanties hypothécaires quelque soit l'objet de l'emprunt, développement de la propriété du logement, d'où nouvelles sources d'emprunt à bon compte, apparition du "bail" ou du "lease" en tant qu'alternative à l'achat à crédit ...).

3/ Variations à court terme dans la formation du capital et l'appel au crédit des ménages :

Le comportement des ménages est donc devenu un facteur de plus en plus important de la formation du capital brut aux U.S.A.. Or les variations annuelles dans la formation de capital sont plus fortes chez les ménages que dans les entreprises, surtout après la seconde guerre mondiale; c'est ce qui ressort des comparaisons faites par l'auteur entre l'évolution des dépenses des ménages et des entreprises mises en parallèle avec celles des cycles de référence établis par le National Bureau of Economic Research (de 4 ans en 4 ans).

Finalement, il apparaît que les variations cycliques globales sont le fait, depuis la 2ème guerre, principalement des variations de dépenses en capital des ménages, puis de celles des dépenses d'équipement des entreprises.

Thomas JUSTER termine son étude en faisant remarquer que les amples variations dans l'investissement des ménages sont davantage liées aux variations du crédit qui les finance en partie, qu'au revenu même des ménages.

.../.

L'EPARGNE ET L'INVESTISSEMENT FINANCIER DES MENAGES1951 - 1965

(Personal Savings and Financial Investment : 1951-1965)

in the Bank of England Quaterly Bulletin,
Septembre 1966, pp. 246 à 256

Cet article retrace l'évolution des finances des ménages au cours des 15 dernières années, à partir des données de comptabilité nationale et des statistiques financières de la Grande-Bretagne (1).

Il s'agit ici des ménages au sens de la comptabilité nationale anglaise, c'est-à-dire non seulement des individus mais aussi des entreprises à but non lucratif.

1/ L'épargne.

L'analyse des données nationales sur 15 années montre que le taux Epargne-Revenu (l'épargne étant le solde du revenu personnel disponible et des dépenses de consommation) a varié d'année en année mais avec une tendance à la hausse : en 1950 ce taux était de 4 %, en 1960-1965, il est de 8 %.

L'épargne, en valeur absolue, a triplé au cours de la même période (en tenant compte d'une hausse de prix de 30 % en 15 ans). Les causes de cette augmentation sont : la prospérité générale, la diffusion des plans de retraite et le développement de l'assurance-vie, l'accroissement de la propriété privée des logements.

Les fluctuations à court terme de l'épargne paraissent liées d'abord aux variations du revenu personnel réel, puis aux changements survenus dans les politiques fiscales et monétaires successives.

.../.

(1) cf. tableau en Annexe.

2/ L'investissement financier des ménages.

L'épargne des ménages peut être calculée d'une autre façon, en prenant en compte d'une part les dépenses en capital fixe des ménages (stocks, logements ...) d'autre part les transferts nets de capital. La différence entre les deux modes de calculs s'appelle surplus ou déficit financier (capacité de financement).

L'augmentation des dépenses de capital ainsi définies a été en termes réels de 80 % en 15 ans. La plus grande partie vient de l'investissement logement qui s'est accru de 160 %. Les variations de l'épargne ont été beaucoup plus fortes que celles de l'investissement financier, ce qui explique la situation déficitaire de la position financière des ménages jusqu'en 1956. Mais, d'une manière générale, les fluctuations du déficit ou du surplus financier suivent celles de l'épargne (épargne forte, surplus financier important en 1961, 1964, 1965. Epargne faible, déficit financier faible : 1954, 1958 ...).

La position financière des ménages peut être analysée plus en détail, en reprenant les variations des principaux actifs financiers et celles de l'endettement correspondant.

3/ Les transactions financières.

a - Les emprunts.

Certaines dettes sont mal connues : prêts des banques, achat à crédit, prêts des compagnies d'assurance. Malgré ces lacunes, on distingue trois sortes d'emprunts :

- . crédit à la consommation;
- . crédit logement;
- . autre crédit.

Les achats de biens durables sont très influencés par les possibilités de crédit et les variations du revenu personnel comme le montrent les résultats suivants :

.../.

$$D = 0,20 Y + 0,67 H - 18 \quad R^2 = 0,76 \text{ (unité : million de } \pounds \text{ 1958);}$$

- où D = variation des achats de biens durables,
 Y = variation du revenu personnel disponible,
 H = variation des emprunts à la consommation.

L'acquisition de logements a beaucoup augmenté; les emprunts logement se sont donc aussi beaucoup développés et ce sont eux qui pèsent le plus dans la détermination du "trend" ascendant de l'endettement total.

b - Les transactions financières.

On distingue quatre groupes de transactions :

- . Dépôts bancaires, monnaies et billets de banque;
- . Assurances-vie, retraites;
- . Valeurs à terme non négociables;
- . Valeurs mobilières.

L'évolution des trois premiers groupes a été vers la hausse à peu près régulièrement alors que les valeurs mobilières ont toujours décliné. Ce sont les assurances-vie et les plans de retraite qui ont augmenté le plus régulièrement.

On peut noter que l'accroissement des achats des valeurs non négociables (parts d'entreprise, dépôts à long terme ...) a été particulièrement important en 1954, 1959 et 1963 ... 3 années au cours desquelles le taux d'intérêt était depuis assez longtemps bas et encourageait donc à vendre des actions pour acquérir des valeurs non cotées. De même en 1964-1965 les incertitudes quant à la taxation fiscale et aux résultats des élections générales ont conduit les ménages à différer leurs investissements en valeurs immobilières.

Dépôts, monnaie et billets : leur croissance est un reflet de l'augmentation du revenu et d'un besoin de liquidités plus grand. Quand le crédit se resserre et que l'achat de valeurs non cotées augmente, la valeur des dépôts diminue, sauf pour les années 1964 et 1965 où ces dépôts ont beaucoup augmenté en raison de l'incertitude régnant sur le marché des capitaux.

Assurance-vie et plans de retraite : la plus grande partie de cette épargne est contractuelle, donc à l'abri des fluctuations du revenu. C'est le poste qui a le plus augmenté, en raison en particulier de l'accroissement du nombre de travailleurs assurés.

Autres valeurs non cotées : ce secteur a aussi augmenté, mais de façon irrégulière. Les taux d'intérêt ont une influence sur la distribution des fonds entre ces différentes valeurs (c'est ainsi qu'en 1956 il y eut des achats importants de titres d'épargne gouvernementaux car on y avait introduit des certificats d'épargne à prime ...).

Valeurs mobilières cotées : dans ce secteur les ménages vendent plus qu'ils n'achètent. Depuis 1961 on distingue les valeurs mobilières cotées et un autre poste "ajustement" qui est la différence entre les transactions financières recensées des ménages et la capacité de financement. Auparavant les deux postes étaient bloqués .

Les ventes de valeurs mobilières semblent dues à deux causes :

- . successions (vente pour payer les droits),
- . développement de l'assurance-vie.

En conclusion : l'étude note cinq faits importants :

- L'épargne des ménages a augmenté dans la dernière décennie beaucoup plus que les dépenses en capital fixe et les transferts de capitaux des ménages. Il existe donc maintenant une importante "capacité de financement".

- Cette capacité de financement est affectée comme suit : des fonds privés importants non recensés sont mis à la disposition des banques et des sociétés de crédit à la consommation, ainsi que des compagnies d'assurance et de retraite.

- Le secteur "ménage" emprunte de plus en plus pour s'équiper et se loger.

- Revenu disponible, épargne et capacité de financement suivent à peu près la même tendance depuis 15 ans.

.../.

- Les transferts d'épargne se font à travers les variations du taux de l'intérêt : les ménages vendent leurs valeurs négociables, font appel au crédit et accumulent d'autres biens financiers, quand le taux d'intérêt diminue. Par contre, ils modèrent leurs acquisitions financières, autres que les valeurs mobilières, quand le crédit se restreint et le taux d'intérêt augmente.

L'épargne contractuelle (primes d'assurance-vie ...) est virtuellement à l'écart de ces fluctuations.

Dépôts bancaires, monnaies et billets de banques subissent, à l'inverse les mouvements les plus forts.

.../.

ANNEXEComptes des ménages

(en millions de £)

Années	Revenu disponible personnel	Dépenses de consommation	Epargne personnelle	Transferts capital	Dépenses capital	Besoin ou capacité de financement
1951	10.374	10.215	159	124	451	-416
1954	12.600	12.160	440	147	527	-234
1958	16.073	15.365	708	134	602	- 28
1960	18.330	16.963	1.367	184	869	+314
1963	21.732	20.049	1.683	221	956	+506
1964	23.352	21.380	1.972	199	1.105	+668
1965	24.759	22.708	2.051	157	1.167	+727

Transactions financières

(en millions de £)

Années	Endettement recensé	Dépôts monnaie, billets	Assurance-vie retraite	"Autres" non cotées	Valeurs mobilières	"Ajustement"
1951	-273	- 43	314	150	-564	
1954	-351	205	437	358	-883	
1958	-521	188	649	535	-879	
1960	-676	312	816	658	-796	
1963	-736	474	1.066	957	-747	-508
1964	-1.016	618	1.140	956	-656	-374
1965	-675	644	1.173	1.043	-720	-738

.../.

ENQUÊTES SUR LES REVENUS PROFESSIONNELS EN FRANCE

Plusieurs associations d'anciens élèves ont mené auprès de leurs adhérents des enquêtes par questionnaire dans le but d'apprécier la situation actuelle et la part prise dans l'économie française par leurs diplômés.

Ces enquêtes sont naturellement assez partielles, en particulier à cause du petit nombre de réponses dont la représentativité est incertaine; mais leurs résultats peuvent donner des indications intéressantes, quant aux perspectives de carrière offertes aux différents diplômes et aux niveaux de revenus auxquels ils permettent d'accéder.

Dans cette note, 3 enquêtes assez importantes sont étudiées. Il s'agit des enquêtes menées :

- par l'Association Nationale des Docteurs en Droit;
- par l'Association Nationale des Docteurs en Sciences Economiques;
- par H.E.C.

1/ Résultats de l'enquête sur les revenus 1965 des Docteurs en Droit (1).

Cette enquête, qui fait suite à une 1ère enquête du même genre menée sur les revenus 1964, se caractérise par cinq points :

.../.

(1) in Cahiers de l'Association Nationale des Docteurs en Droit - n° 28 -
Juillet - Septembre 1966.

- 1.045 réponses ont été obtenues (soit 19 % de moins que l'année précédente), ce qui correspond à 30 % des membres de l'association et 10 % des Docteurs en Droit;

- 20 professions différentes ont été étudiées;

- les frais professionnels ont été pris en compte de façon aussi précise que possible, et déduits des revenus;

- les revenus d'autres activités ont été incorporés dans le revenu de l'activité principale, ceci en raison de leur faible importance relative;

- on a mis en relief l'inégalité des revenus touchés par les hommes et par les femmes ayant le même diplôme, à âge puis à profession identiques.

Parmi tous les tableaux sortis et les descriptions faites, les principaux sont les suivants :

a - Secteur d'activité.

	<u>Répartition des enquêtés (en %)</u>
Banque et Assurance	15
Organismes économiques	6
Commerce	5
Fonction publique	24
Industrie	17
Presse, Edition	1
Professions libérales	23
Transports	5
Divers	4
	<hr/>
Total	100

.../.

b - Revenus par âge.

Tranche d'âge	Moyenne nette mensuelle (tout échantillon) Revenu annuel /12		Moyenne nette mensuelle (femmes seulement)		Salaire féminin par rapport à moyenne générale
		Nombre		Nombre	
- 27 ans	1.633 F	25	1.487 F	4	0,91
28-29 ans	2.529	45	1.617	4	0,64
30-34 ans	2.940	135	2.103	15	0,72
35-39 ans	4.201	151	2.332	10	0,56
40-44 ans	4.836	181	2.200	6	0,46
45-54 ans	5.896	267	2.788	17	0,47
55-64 ans	6.530	177	2.382	3	0,36
65 ans et plus	6.480	42	2.811	3	0,59
Autres	6.139	22	-	-	-
Moyenne générale	4.975	1.045	2.362	62	0,47

c - Revenus par profession.

Moyenne mensuelle (en F)	Assurances	Banque	Commerce	Armée	Magistrature	Industrie	Transports
	4.533	4.297	6.059	3.581	3.561	5.281	3.572

En résumé, les responsables de l'étude définissent le Docteur en Droit moyen comme suit : un peu plus de 40 ans, 5.000 F par mois (compte tenu des frais professionnels 23 %, et des revenus accessoires : 4 %).

.../.

2/ Résultats de l'enquête sur les revenus (1965) des Docteurs
és Sciences Economiques (1).

Le questionnaire envoyé aux adhérents de l'association, qui forment au moins une partie de l'ensemble étudié dans l'enquête décrite ci-dessus, était beaucoup plus large que le précédent : il comportait 60 questions s'intéressant :

- . aux études faites par les économistes;
- . à leur activité et leur mobilité professionnelle;
- . à leurs revenus;
- . à leurs attitudes à l'égard de leur association.

Ce questionnaire a été envoyé à tous les membres de l'association : 1 sur 3 a répondu, ce qui peut être considéré comme satisfaisant, mais, nulle part dans l'exposé du résultat, on ne trouve le nombre de réponses sur lesquelles les calculs ont été effectués.

a - Caractéristiques de l'échantillon obtenu.

En comparant les caractéristiques globales des économistes ayant répondu à l'enquête avec celles des membres de l'association, on note :

- . une plus grande jeunesse de l'échantillon obtenu (30 % ont moins de 30 ans contre 12 % dans l'association);
- . moins de doctorats que dans l'association (celle-ci regroupe docteurs és Sciences Economiques et D.E.S. de Sciences Economiques) : 53 % ont le doctorat contre 75 % dans l'association.

Cette seconde différence est sans doute liée à la plus grande jeunesse de l'échantillon.

.../.

(1) in "Vie et Sciences Economiques" n° 47 revue éditée par l'association nationale des docteurs es sciences économiques - Faculté de Droit de Paris.

b - Etudes et activités des économistes.

Nous passerons plus rapidement sur ces deux problèmes qui ne sont pas exactement notre sujet :

- Il faut noter que 85 % des enquêtés ont poursuivi d'autres études que le Droit Economique, qui se répartissent ainsi :

. Sciences Politiques	31 %
. Commerce, Affaires	22 %
. Sciences Humaines	20 %
. Droit	18 %
. Sciences exactes	9 %

- 6 sur 10 des économistes interrogés exercent leur activité à Paris.

- L'activité des économistes apparaît assez diversifiée :

. Industrie et commerce	33 %
. Secteur public et parapublic	45 % (dont 13 % enseignement, 14 % organismes internationaux et semi-public)

Le secteur public et parapublic est donc très important.

- Les fonctions sont exercées comme suit ;

Fonction de recherche et de prévision	24 %
Fonction de direction et de gestion	23 %
Fonction d'enseignement	21 %
Fonction d'administration	17 %

Les fonctions plus spécialisées, dans les domaines commerciaux, techniques ou financiers, ne représentent qu'un nombre limité de réponses.

.../.

c - Le revenu des économistes.

La répartition du revenu total est très étalée, aussi la valeur moyenne (environ 37.200 F par an), ne peut-elle être considérée comme très significative.

Le diagramme des revenus présente deux modes distincts :

. l'un au niveau de 22.500 F, l'autre au niveau de 35.000 F

Pour avoir une idée des extrémités de la répartition, remarquons que 10 % des revenus sont supérieurs à 60.000 F et 10 % sont inférieurs à 20.000 F.

Répartition selon l'âge :

Il apparaît assez difficile de dresser un profil de carrière de l'économiste-type en ce qui concerne son revenu. Pour chaque tranche d'âge, on constate que les revenus varient entre d'assez larges limites. Néanmoins les revenus bas et moyens se trouvent plus souvent chez les jeunes.

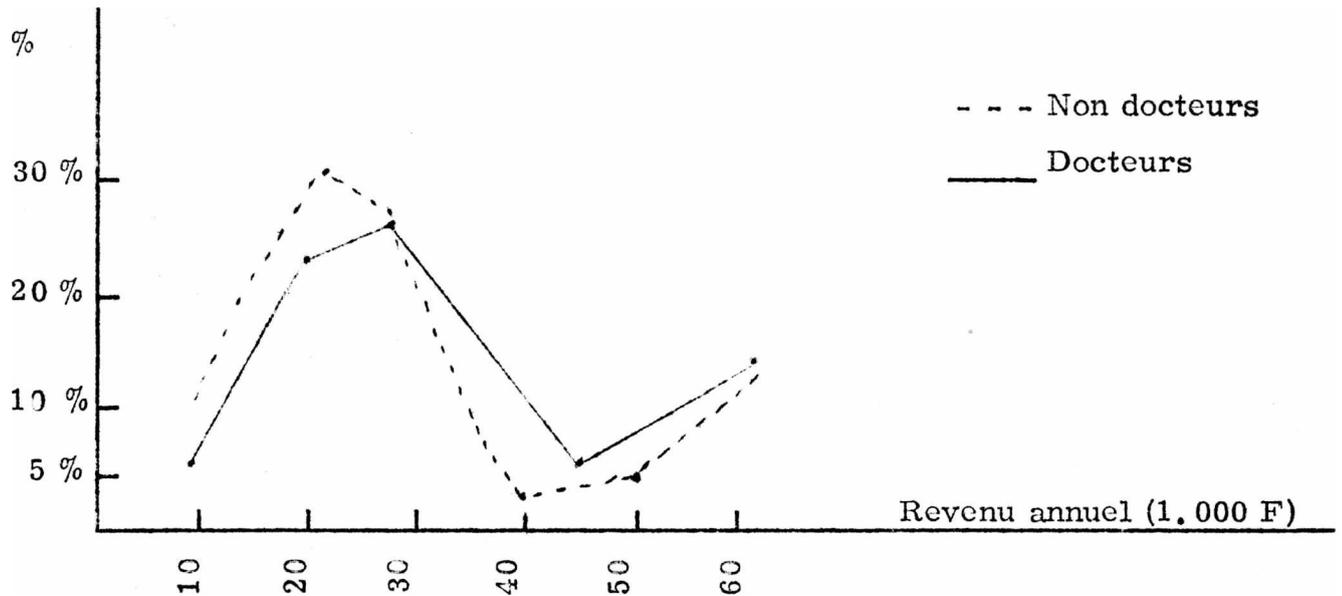
Il convenait donc de rechercher si d'autres facteurs que l'expérience ou l'ancienneté n'agissent pas sur l'évolution de la rémunération globale.

Répartition selon le niveau du diplôme :

Lorsque l'on analyse cette répartition, on observe que le pourcentage de Docteurs disposant d'un revenu donné est presque toujours supérieur au % correspondant des non docteurs lorsque l'on considère les tranches de revenus les plus hautes, alors qu'il lui est systématiquement inférieur lorsqu'on d'attache aux tranches de revenus les plus faibles. Ces résultats peuvent être considérés comme indépendants de l'influence de l'âge (le % de Docteurs étant relativement stable à l'intérieur de chaque classe d'âge). Aussi peut-on sans doute penser que la diversification des économistes entre Docteurs et non-Docteurs explique en grande partie les amples fluctuations du revenu des enquêtes de même génération.

.../.

Répartition des enquêtés selon leur revenu et leur diplôme.



Répartition selon l'activité.

Les recherches ont abouti à deux types de répartition :

- Pour les groupes ayant des activités de conseil et des activités indépendantes, les tranches de revenu supérieures dominant largement;

- A l'opposé les activités de recherche ou dans des organismes professionnels ont des revenus relativement peu élevés : 72 % des économistes "chercheurs" ont des revenus inférieurs à 30.000 F.

Entre ces deux extrêmes, les autres types d'activités procurent des revenus assez régulièrement répartis.

Répartition selon la position :

Les trois positions envisagées sont : Directeurs, Cadres supérieurs et Cadres moyens.

.../.

Les différences de position rendent surtout compte des divergences de revenu pour les tranches inférieures de revenu et la rapidité des passages d'une position à une autre peut expliquer la faiblesse de certaines tranches intermédiaires de rémunération.

Influence du nombre d'emplois occupés :

Il est intéressant de noter à ce propos que la mobilité des économistes s'accroît au fur et à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des revenus. Le tableau ci-dessous le montre :

Tranches de salaires (en F)	Médiane du nombre de postes occupés
20 à 25.000	1
25 à 30.000	1,2
30 à 35.000	1,3
35 à 40.000	1,5
40 à 45.000	1,8
45.000 et plus	1,2

Le nombre d'emplois apparaît comme un facteur important dans l'évolution de la carrière de l'économiste. Ce phénomène n'est, évidemment, pas sans rapport avec l'âge et donc la durée de la vie professionnelle.

La durée de cette vie professionnelle influence le niveau du revenu : les trois quarts des économistes ayant travaillé plus de 10 ans ont un revenu excédant 35.000 F.

.../.

Revenu et nombre d'enfants.

Il existe une relation très nette entre le niveau de revenu et la taille du foyer de l'économiste. La famille nombreuse, au sens légal du terme, représente la majorité des familles d'économistes jouissant d'un revenu supérieur à 40.000 F. De même, il semblerait que le passage d'1 à 2 enfants s'effectue plus aisément dès lors que le revenu annuel excède 30.000 F.

3/ Résultats généraux de l'enquête sur la situation professionnelle des anciens H.E.C. en 1964, promotion 1920 à 1962 comprise (1).

C'est la première enquête portant sur la situation professionnelle de tous les H.E.C. sortis de 1920 à 1962. Cette enquête a été lancée en Mai 1965 : 7.500 questionnaires ont été expédiés et après diverses relances 4.969 réponses ont pu être exploitées.

Le taux de réponse a donc été de 66 %, ce qui, pour une enquête par courrier, est un taux élevé. Le questionnaire était très complet et précis, si bien que les responsables de l'étude ont pu déclarer qu'il s'agissait de l'enquête la plus importante réalisée jusqu'à ce jour en France auprès d'un ensemble homogène de "cadres" et que cette enquête a permis la "photographie du corps social H.E.C., de son profil professionnel et de son rôle économique".

a - Caractéristiques de l'échantillon obtenu.

Un tiers de réponses proviennent de la tranche des promotions 1950-1959 et un tiers de répondants ont entre 30 et 39 ans, on peut donc s'attendre à ce que les résultats d'ensemble soient influencés par l'importance de ce groupe.

.../.

(1) Document confidentiel ayant le même titre, présenté par l'Association des Anciens Elèves de l'école des Hautes Etudes Commerciales.

Une analyse rapide des renseignements généraux indique que :

- Les H.E.C. sont plus nombreux à avoir des enfants et en ont plus par foyer que l'ensemble de la population.

- 58 % d'entre eux ont un diplôme ou un titre complémentaire (dans 1 cas sur 2, il s'agit de licence en droit).

- 1 H.E.C. sur 2 parle couramment l'anglais

- Les mieux classés à la sortie de l'Ecole ont été, proportionnellement, plus nombreux à répondre.

b - Situation professionnelle.

La moitié des répondants (45 %) travaille dans la Région Parisienne et 10 % sont à l'étranger.

Un quart des HEC s'est installé à son compte : l'étude du statut professionnel donne le tableau suivant :

	%
- Travaillent dans des Entreprises privées	80,6 %
- dont à leur compte	20 %
- Travaillent dans une administration publique ou parapublique	13,4 %
- Exercent une profession libérale	5
- Travaillent comme V. R. P.	1
TOTAL	100

.../.

- Un quart des H.E.C. travaille dans des sociétés de plus de 5.000 personnes et les H.E.C. se répartissent dans toutes les branches d'activité.

- 80 % d'entre eux occupent une position hiérarchique élevée : 60 % participent régulièrement aux réunions de Direction, 21 % y participent occasionnellement.

- Par ailleurs on doit noter que la moitié des H.E.C. occupe sa situation actuelle grâce à des relations de famille et des relations personnelles.

3 - Les revenus des H.E.C. (répartition en %).

Tranche de revenu mensuel brut 1964	Répartition d'ensemble	Promotion 1927	Promotion 1957
- 1.200 F	1,0)	1	-
1.200 à 1.600 F	3,0)	-	-
1.600 à 1.800	3,0) 50	1	1
1.800 à 2.400	11,0)	3	1
2.400 à 3.200	17,0)	15	37
3.200 à 4.000	15)	8	39
4.000 à 4.600	11)	12	13
4.600 à 5.000	6)	5	4
5.000 à 6.000	10)	15	1
6.000 à 7.000	7) 50	5	1
7.000 à 8.000	4)	15	1
8.000 à 9.000	3)	1	1
9.000 et plus	9)	19	-
	100	100	100
Moyenne	4.888 F	6.834 F	3.534 F
Médiane	3.989 F	5.401 F	3.390 F

.../.

Les facteurs exerçant une influence non négligeable sur la rémunération moyenne et médiane des H.E.C. sont les suivants :

- Le rang de sortie de l'école jusqu'au 50è. En dessous de ce seuil peu d'écart significatifs apparaissent.
- Les diplômes autres qu'HEC; en particulier les élèves ayant le C.P.A., le doctorat en droit et l'expertise comptable sont parmi les mieux payés (moyenne mensuelle respectivement de 6.300 F, 6.431 F, et 6.087 F).
- La situation à l'étranger particulièrement bien rémunérée
- Le statut de Profession Libérale
- La branche d'activité : les rémunérations moyennes les plus élevées se trouvent dans la branche organisation et comptabilité, ce qui confirme la situation privilégiée des professions libérales. A l'inverse, la branche électricité serait la moins bien payée.
- La participation aux bénéfices et aux réunions de direction, de même que l'importance de l'effectif commandé. Plus on participe aux réunions de Direction et plus la rémunération mensuelle est élevée.
- Enfin lorsque la situation a été trouvée par des relations, le revenu moyen est en général beaucoup plus élevé que dans les autres cas.

4 - Comparaison des divers revenus professionnels entre eux.

Dans ce paragraphe il a semblé intéressant de rapprocher les résultats des 3 enquêtes décrites ci-dessus avec ceux obtenus pour d'autres catégories de population pouvant leur être comparés : il s'agit des revenus des revenus par catégorie socio-professionnelle calculés par J.P. Ruault à partir des données fiscales de l'année 1962 (1).

.../.

(1) cf. "Les revenus des ménages en 1962" par J.P. Ruault in Etudes et Conjonctures 12 décembre 1965.

et des résultats nets de l'activité des architectes (1).

C. S. P. suivant les différentes enquêtes	Revenu annuel moyen (en F)	Revenu annuel médian (en F)
<u>Revenus des ménages (1962) Déclarations fiscales</u>		
Gros commerçants	36.600	-
Industriels	43.700	-
Professions libérales	42.000	-
Cadres supérieurs	83.769	-
<u>Architectes (1963) Résultats nets par cabinet (1)</u>		
Petits cabinets (6 pers)	35.700	27.000
Moyens cabinets (6 à 10 pers.)	88.900	64.000
Gros cabinets (11 pers. et plus)	98.100	80.000
<u>Docteurs en Droit (1964)</u>	59.695	-
<u>Docteurs et Diplômés es Sciences économiques (1965)</u>	37.200	34.000
<u>Anciens élèves d'H.E.C. (1965)</u>	58.656	47.868

En rapprochant ces différents résultats et en les comparant avec précaution, car les méthodes d'approche sont différentes d'une enquête à l'autre de même que la manière dont les revenus ont été calculés, on peut dire que doctorat en droit et diplôme d'HEC donnent accès à des situations particulièrement bien rémunérées.

.../.

(1) cf. "Le revenu de l'architecte" par J. Thomas. CREP - Mai 1966. Il s'agit ici de résultats nets c'est à dire du revenu de l'entreprise indépendamment des autres revenus que peuvent toucher par ailleurs les ménages d'architecte.

Le cas des docteurs et diplômés ès Sciences Economiques doit être traité à part étant donné la grande jeunesse de l'échantillon.

Quant à l'enquête fiscale, elle donne des moyennes assez faibles, surtout en ce qui concerne les Professions Libérales et les Industriels et Commerçants mais ici il est difficile de passer sous silence le phénomène de fraude fiscale qui tend à sous estimer fortement le revenu de ces trois catégories.

.../.

LE COMPORTEMENT DES MENAGES BELGES EN MATIERE D'EPARGNE

En Belgique, plusieurs enquêtes ont été menées auprès des ménages en vue d'acquérir une meilleure connaissance sur la formation de leur épargne et leurs attitudes face au problème du placement d'argent.

Il s'agit en particulier :

a/ d'une étude de marché portant sur un échantillon représentatif de la population belge, effectuée par Publicontrol à la demande de l'I. P. P. A. (Caisse d'épargne et de prêts hypothécaires).

b/ d'une étude "budget" par questionnaire sur les ressources, le patrimoine et l'épargne des ménages.

A - Etude de marché sur le comportement de l'épargnant et sur différents aspects de la notoriété de la société I. P. P. A. :

Les résultats de cette étude font suite à une phase précédente d'un programme qui s'assignait pour objectifs la description qualitative du marché de l'épargne, et notamment des attitudes du public face au problème du placement de l'argent.

L'enquête, que nous décrivons ici, a porté sur 400 ménages tirés au hasard, dont la répartition par sexe, catégorie d'âge, et habitat est très proche de celle de l'ensemble de la population belge.

Néanmoins, l'échantillon est très petit, surtout lorsque ses réponses sont ventilées selon plusieurs critères et lorsqu'il s'agit d'un phénomène aussi "concentré" que l'épargne.

.../.

Le questionnaire comportait deux parties :

- . la première traitant de la connaissance de l'I. P. P. A. ;
- . la seconde traitant du comportement d'épargnant des ménages.

a/ La notoriété de l'I. P. P. A. :

Il s'agissait de voir si le nom était connu et quelle image il évoquait chez les ménages (importance, sympathie, confiance, modernisme, dynamisme ...).

De cette première étude, il ressort principalement que 1 personne sur 5 précise que l'I. P. P. A. est une caisse d'épargne et que la connaissance du sigle I. P. P. A. est meilleure chez les gens les plus âgés (50 à 65 ans), dans les zones rurales et dans les localités où il existe un agent I. P. P. A.

Malheureusement pour le lecteur non initié, le compte rendu d'enquête ne rappelle pas l'importance en Belgique de l'I. P. P. A. (nombre de livrets d'épargne, importance de ses dépôts d'épargne par rapport à l'ensemble des dépôts des autres caisses d'épargne ...). Il est dans ces conditions difficile d'apprécier la signification des résultats.

b/ Comportement des épargnants.

Dans cette seconde partie de l'étude il s'agit en fait beaucoup plus d'attitudes et de réponses d'opinions, que de données réellement quantifiables. Il était demandé aux enquêtés :

- s'ils épargnaient régulièrement ou non;
- la destination de l'argent épargné ou qui pourrait être épargné;
- quelles formes de placement ils utilisaient réellement;
- à quel organisme ils s'adresseraient pour emprunter.

Aucun chiffre n'ayant été demandé, il est évidemment fort difficile d'apprécier l'importance des réponses les unes par rapport aux autres.

.../.

Néanmoins, les auteurs de l'étude arrivent aux conclusions principales suivantes :

- 80 % des enquêtés mettent de l'argent de côté, au moins occasionnellement. On trouve plus d'épargnants parmi les jeunes que parmi les vieux et la proportion d'épargnants réguliers diminue à mesure que l'on descend l'échelle socio-économique.

- Quel que soit le mode de ventilation utilisé, on note que le livret de caisse d'épargne vient toujours en tête des placements préférés, suivi du compte en banque et des achats immobiliers.

- Lorsque l'on passe au comportement effectif des ménages et aux placements qu'ils font, on voit aussi que le livret d'épargne est très souvent employé, suivi d'assez loin par le compte bancaire et l'achat de biens immobiliers. L'assurance-vie, encore peu pratiquée (13 % des gens en ont), se trouve plus fréquemment chez les jeunes de moins de 25 ans.

- Les arguments qui influencent le choix du mode de placement sont dans l'ordre : la sécurité, la disponibilité, puis le rendement et la discrétion.

- Enfin, pour un emprunt de 40.000 FB. la moitié des interviewés s'adresserait à une banque.

B - Enquête sur les budgets des ménages belges (1961).

Toute la partie méthodologique de cette enquête manque, le numéro d'Etudes Statistiques et Econométriques¹ (n° 5 1963) qui en rendait compte, étant épuisé.

Les seuls renseignements dont nous disposons en ce domaine sont ceux relatifs à une petite étude parue dans Etudes Statistiques et Econométriques n° 71. 1964 sur le caractère représentatif de l'enquête sur les budgets des ménages 1961.

De cette étude, on peut tirer que :

1/ L'échantillon interrogé était composé uniquement d'ouvriers, d'employés et de personnes n'exerçant plus d'activité.

.../.

2/ L'échantillon a été tiré selon un plan de sondage aléatoire afin d'assurer, du moins au début de l'enquête, la représentativité de l'échantillon en ce qui concerne les populations étudiées. De cette façon, on pensait pouvoir extrapoler les résultats à l'univers considéré.

Le tableau suivant donne la structure de l'échantillon aux divers stades de l'enquête.

	Nombre de ménages tirés	Nombre de refus absents	Nombre d'abandons en cours d'enquête	Nombre de ménages ayant répondu	
				Nombre	%
Employés	1.580	721	60 + 319 éliminés (1)	479	30,4
Ouvriers	2.836	1.873	199	765	26,9
Retraités et Pensionnés	1.971	1.488	148	335	17,0
	6.387	4.082	407	1.579	24,7

Dans ce tableau, on voit finalement que chez les ouvriers et les retraités le taux de refus a été très élevé. Chez les employés, il a atteint 50 % si on considère les éliminés comme ayant accepté de répondre en totalité.

3/ Les responsables de l'enquête ont comparé leur échantillon final à celui de l'enquête sur l'emploi en octobre 1960, et les revenus de leur enquête budgétaire à ceux provenant des données de l'Office National de Sécurité Sociale.

.../.
(1) Pour les employés, trop de ménages étaient disposés à répondre par rapport à ceux des autres groupes sociaux. Aussi, pour conserver l'équilibre entre les 3 groupes sociaux, les responsables de l'enquête ont-ils éliminé d'office 319 ménages d'employés.

De ces deux comparaisons, il résulte qu'il n'existe pas de distorsion importante dans l'échantillon de l'enquête budgétaire (quoique cet échantillon soit composé de ménages plus grands) et qu'aucun indice permettant de mettre en doute les résultats de l'enquête budgétaire n'a été décelé : les quelques écarts observés dans la taille et la composition des ménages ne semblent pas avoir une grande influence sur l'importance des revenus des ménages et la structure de leur budget.

Résultats de l'enquête budgétaire :

Les deux numéros d'"Etudes Statistiques et Econométriques" que nous avons (n° 7 -1964 et n° 9 - 1965) donnent des séries de tableaux très détaillés dont nous reprendrons les principaux. En annexe figure la liste de tous les tableaux.

.../.

TABLEAU 1

REVENU ET EPARGNE PAR GROUPE SOCIAL

(en francs belges)

	Inactifs 335 ménages		Ouvriers 765 ménages		Employés 472 ménages	
Revenu annuel disponible	80.206		114.167		175.766	
<u>Epargne totale</u>	6.004	100 %	10.171	100 %	14.792	100 %
dont						
Immobilier :	<u>1.670</u>	28	<u>4.279</u>	42	<u>9.038</u>	61
Logement	776		3.458		5.414	
Réparations du logement	638		1.241		2.100	
Autres Biens Immobiliers	256		-420		1.524	
Liquidités	<u>4.810</u>	80	<u>4.708</u>	46	<u>3.769</u>	25
Livrets d'épargne	-590	-10	-639	-6	739	5
Valeurs mobilières	-1.524	-25	232	2	579	4
Assurance vie	308	5	648	6	1.195	8
Créances	- 569	-9	-198	-2	590	4
Remboursement dettes immobilières	470	8	2.587	25	5.039	34
Remboursement dettes autres	540	9	2.439	24	3.909	26
Transferts de capitaux ou Ressources Exceptionnelles	1.412	23	-696	-7	-2.302	-15
<u>Endettement nouveau :</u>	<u>-523</u>	-9	<u>-3.189</u>	30	<u>-7.764</u>	-52
Logement	-15		-1.350		-5.086	
Autres	-508		-1.839		-2.678	
Taux d'épargne	7,5 %		8,8 %		8,4 %	

.../.

TABLEAU II

TAUX D'EPARGNE PAR GROUPE SOCIAL ET CATEGORIE
DE COMMUNE (francs belges et %)

	Inactifs	Ouvriers	Employés
Grandes agglomérations			
Revenu moyen)	112.757	174.021
Taux d'épargne) 83.721	7,2 %	8,6 %
Villes de + 20.000 habitants)		
Revenu moyen) 4 %	114.407	192.059
Taux d'épargne)	6,4 %	11,5 %
Villes de 5.000 à 20.000 habitants			
Revenu moyen	74.778	115.400	159.780
Taux d'épargne	7,2 %	8,7 %	7,7 %
Agglomérations de - 5.000 habit habitants			
Revenu moyen	81.377	113.973	156.396
Taux d'épargne	11,4 %	10 %	9 %
Taux moyen total	7,5 %	8,8 %	8,4 %

.../.

TABLEAU IIIREVENU ET EPARGNE DES MENAGES REPARTIS SELON LE GROUPE SOCIAL ET LE SIGNE DE L'EPARGNE

Variables	Ménages d'ouvriers avec revenu annuel par quet (1) de 9.500 F à -15.000 F ayant		Ménages d'employés avec revenu annuel par quet (1) de 14.000 F à - 25.000 F ayant		Ménages de non-actifs avec revenu annuel par quet (1) de 9.000 F à 16.000 F ayant	
	épargné	désépargné	épargné	désépargné	épargné	désépargné
Revenu disponible global	114.495	103.390	181.446	171.836	92.205	77.469
<u>Epargne totale</u>	14.095	-10.954	26.234	-16.353	14.681	-6.092
dont						
Immobilier	3.981	2.650	9.128	6.590	1.923	-
Liquidités	5.328	-386	6.880	-2.745	7.710	5.993
Livrets d'épargne	-740	-3.383	1.909	-3.340	1.897	1.334
Valeur mobilière	136	-60	627	-1.252	60	-11.775
Assurances Vie	631	688	1.230	1.643	254	-263
Créances	-46	-7	383	3.780	-74	-2.833
Remboursement dettes	5.680	3.760	11.406	4.400	934	1.384
Autres (ressources exceptionnelles)	648	-6.171	347	-9.512	2.158	2.363
Endettement nouveau	1.523	<u>8.035</u>	5.676	<u>15.917</u>	781	<u>2.295</u>
Taux d'épargne	12,3 %		14,5 %		15,8 %	
Nombre de ménages	342	81	179	47	106	34
Nombre de personnes par ménage	3,7	3,3	4,0	3,6	2,4	2,2

(1) Le quet est une unité destinée à permettre des comparaisons entre ménages de taille ou de composition (nombre d'adultes, et d'enfants) différente, en normalisant ces derniers.

.../.

Des Trois tableaux précédents, on peut tirer quelques conclusions générales :

Les "inactifs" placent leurs disponibilités surtout en liquidités, et leur taux d'épargne global est inférieur d'un point à celui des employés et des ouvriers.

Ces 2 autres catégories de ménages, par contre, font porter l'essentiel de leur effort d'épargne sur 2 postes : l'investissement immobilier - en grande partie financé par l'emprunt - et les remboursements de toutes sortes, avec toujours, pour une partie d'entre eux, une accumulation sur les comptes chèques.

La catégorie de communes semble exercer une influence, en ce sens que les ménages habitant des agglomérations de moins de 5.000 habitants ont un taux d'épargne plus élevé que les autres, quelle que soit la catégorie de ménages envisagée.

Il est regrettable de ne pas avoir des tableaux retraçant le budget des ménages selon l'âge du chef de ménage.

.../.

ANNEXELISTE DES TABLEAUX DES RESULTATS DE L'ENQUETE
BUDGETAIRE BELGEn° 7 - 1964

1/ Le budget de huit groupes de ménages d'ouvriers, selon leur taille et le nombre de gagne-pain (moyenne par ménage et répartition proportionnelle en °/°°) : revenu, consommation, épargne.

2/ Le budget de huit groupes de ménages d'employés, selon la taille et le nombre de gagne-pain ainsi que le budget d'isolés (moyennes par ménages et répartition proportionnelle en °/°°) : revenu, consommation, épargne.

3/ Le budget des ménages par groupe social selon les régions linguistiques (moyennes par ménage et répartition proportionnelle en °/°°) : revenu, consommation, épargne.

n° 9 - 1965

4/ Le budget des ménages d'ouvriers selon la classe d'importance des communes de résidence (moyenne par ménage et répartition proportionnelle °/°°).

5/ Le budget des ménages d'employés selon la classe d'importance des communes de résidence (moyenne par ménage et répartition proportionnelle en °/°°).

.../.

6/ Le budget des ménages d'inactifs selon la classe d'importance des communes de résidence (moyenne par ménage et répartition proportionnelle en ‰).

7/ Le budget des ménages d'ouvriers avec un revenu annuel parquet de moins de 11.500 F selon la branche d'activité où le chef de ménage est occupé (moyenne par ménage et répartition proportionnelle en ‰).

8/ Le budget de ménages d'ouvriers avec un revenu annuel parquet de 11.500 F et plus selon la branche d'activité où le chef de ménage est occupé (moyennes par ménage et répartition proportionnelle en ‰).

9/ Le budget de ménages répartis selon le groupe social et le signe de l'épargne (moyenne par ménage et répartition proportionnelle en ‰).

.../.

LES ENQUETES EPARGNE EN ISRAEL1963-64 et 1964-65

Les deux enquêtes épargne successives, effectuées par le Bureau central de Statistiques et le Département de la Recherche de la Banque d'Israël, sont la continuation de deux études semblables et antérieures menées par ce même organisme en 1957 et 1958. L'analyse de ces deux premières études a été présentée par M. LISLE, à la suite d'une mission qu'il a effectuée en Israël au cours de l'année 1963 (1).

Dans cette note nous traiterons surtout des enquêtes les plus récentes, tout en comparant leurs résultats avec ceux des années 1957 et 1958 afin d'examiner les changements intervenus dans le taux et la composition de l'épargne des ménages israéliens au cours de cette période.

Deux publications du Bureau Central de Statistiques (2) ont donné les résultats de ces travaux dont nous reprendrons les principaux dans ce texte.

x
x x

.../.

(1) Edmond LISLE : "L'épargne des ménages en Israël" in Consommation n° 1-1964.

(2) Bureau Central de Statistiques, Saving Survey 1963-64.
Special Series n° 217 - Jerusalem 1967 : Saving Survey 1964-65
Special Series n° 239 - Jerusalem 1967.

A - METHODOLOGIE DES ENQUETES.

Le but de ces enquêtes était d'obtenir des données sur le comportement d'épargnant des ménages israéliens et d'étudier les différences dans le niveau et la structure de l'épargne des divers groupes sociaux.

A ces objectifs s'en ajouterait un autre, beaucoup plus particulier : étudier l'influence des restitutions allemandes sur la formation de l'épargne des particuliers.

1/ Chronologie des opérations :

La première enquête a relevé les opérations des ménages sur la période allant du début octobre 1963 à la fin septembre 1964.

La deuxième enquête a porté sur la période allant du début octobre 1964 à la fin septembre 1965. Un sous échantillon a donc été interrogé à nouveau sur une année supplémentaire, ceci afin de tester et de vérifier la stabilité des modèles d'épargne révélée par l'enquête 1963-64.

Il s'agissait d'enquêtes ponctuelles et rétrospectives relevant toutes les opérations des ménages concernant leur patrimoine et endettement, ainsi que leurs ressources et dépenses au cours d'une même année.

2/ Echantillon :

- L'échantillon a été tiré avec soin. On voulait représenter la population urbaine juive d'Israël (habitant les agglomérations de 2.000 habitants et plus) et avoir un nombre assez important de familles touchant des restitutions allemandes.

La base de sondage prise a été le logement et la qualité du logement (cette qualité étant considérée comme un indicateur du revenu) donnée par le recensement de 1961.

.../.

Le tirage s'est fait en 2 étapes :

a - 1 % de logements recensés en 1961 ont été tirés.

b - Cet échantillon fut subdivisé en 3 catégories de logement, enrichi d'un petit échantillon de logements postérieurs à 1961 et de ménages ayant touché des restitutions allemandes.

L'échantillon suivant a donc été ainsi obtenu :

Strates d'échantillonnage

	Recensement de 1961			Nouvelle construction		Touchant des restitutions
	Qualité de la construction			Publique jusqu'à oct. 63	Publique depuis 63 et privée	
	bonne	moyenne	médiocre			
Fraction de sondage	1/100	1/200	1/400	1/200	1/100	1/50
Taille de l'échantillon	655	1.584	185	219	563	1.749

soit 4.955 ménages au total.

Le sous échantillon réinterrogé sur une seconde année a été choisi sur le premier en tenant compte du niveau de ressource des ménages, 1.320 familles ont été tirées de cette façon.

- Taux de réponse.

En 1963-64, les 4.955 adresses choisies ont donné 965 familles hors échantillon, donc 3.990 familles à interroger

Ont répondu : 3.056 soit 76,5 %

Non réponses : 935 soit 23,5 % dont 6,4 refus
8 % non trouvés
5,6 % absents
3,5 % autres

.../.

76 questionnaires étant incomplets, 2.980 sont donc restés pour l'exploitation, ce qui en tenant compte de certains redressements nécessités à cause du biais introduit par les refus, a permis de faire des calculs sur 3.166 unités.

En 1964-65, les 1.320 adresses obtenues ont donné le résultat suivant :

Hors échantillon	10	
Ont répondu :	1.136	soit 86,7 %
Non réponses :	174	soit 13,3 %
	dont : refus	5,3 %
	absents	3,7 %
	autres	4,3 %

Toujours en tenant compte du redressements dus aux refus, les 1.136 réponses ont donné 1.204 unités.

On peut considérer le taux de réponses comme très satisfaisant, surtout lors de la seconde enquête où l'on réinterrogeait les mêmes ménages.

3/ Exploitation des données :

Après un récit détaillé des méthodes employées pour calculer et codifier les variables intéressant l'analyse, le rapport du Bureau central de statistiques précise deux points importants :

la valeur à accorder aux résultats chiffrés
la définition des variables.

a - Valeur des résultats.

Les promoteurs des deux enquêtes 1963-64 et 1964-65 se sont efforcés de rechercher et d'évaluer les sous-estimations possibles dues en particulier aux erreurs d'échantillonnage. Le tableau suivant indique l'ordre de grandeur de ces erreurs avec un intervalle de confiance de 68 %. On note de cette façon que certaines composantes de l'épargne présentent des risques d'erreurs très élevés. (épargne liquide, valeurs mobilières, épargne d'entreprise ...) et doivent donc être considérées avec précaution. Quant à l'épargne totale, l'erreur d'échantillonnage est de 17 % c'est-à-dire que sa valeur varie entre 199 et 279 IL pour l'année 1963-64. Les erreurs sur les données de l'année 1964-65 sont encore plus importantes.

Estimation des erreurs d'échantillonnage sur le Revenu, l'Épargne
et quelques composantes de l'Épargne

Épargne et Revenu	Année 1963-64		Année 1964-65	
	Valeur moyenne (en IL) (a)	Erreur (en %)	Valeur moyenne (en IL)	Erreur (en %)
Revenu brut total	6.632,8	1,4	7.986	2,3
Revenu net total	5.585,5	1,2	6.790	1,9
Épargne totale	238,6	16,6	439	26,9
Épargne contractuelle	201,7	4,7	240	7,6
Épargne liquide	-59,0	82,2	142	133,2
Valeurs mobilières	53,1	42,9	32	69,5
Épargne d'entreprise	161,2	27,9	239	45,2

(a) IL : Livre israélienne - depuis 1962 la livre israélienne vaut 1,66 F. En novembre 1967 elle a subi le même taux de dévaluation que la £ sterling.

b - Définition des variables.

L'unité prise en considération dans toutes les analyses est le "ménage". C'est le chef de ménage qui détermine les caractéristiques du ménage.

Le Revenu : - Brut est composé de tous les revenus courants. En sont exclues les ressources occasionnelles et le revenu fictif des propriétaires de leur logement.

- Net : revenu brut dont on déduit les impôts, les versements pour l'emprunt forcé (emprunt ayant eu lieu en 1964 et 1965 et non considéré comme de l'épargne) et les cotisations de sécurité sociale.

.../.

L'Épargne ne comprend pas les pertes ou gains en capital. De plus, les ressources occasionnelles (restitutions allemandes, héritages, dons) réservées à des emplois d'épargne sont déduites des changements affectant le patrimoine, donc de l'épargne totale.

L'épargne totale est donc calculée par l'addition de toutes ses composantes dont trois sont à expliciter ici.

Dans l'enquête 1957-58, les remboursements d'emprunts étaient comptés deux fois, dans l'épargne contractuelle et dans les autres formes de l'épargne. Ici, on a évité cet écueil : les remboursements hypothécaires sont compris dans l'"Épargne contractuelle" (avec les primes d'assurance et les cotisations à des fonds de retraite et de prévoyance), tous les autres remboursements sont groupés dans le poste "Autres formes d'épargne" où se trouve également l'endettement de l'année (ce poste est donc souvent inscrit en négatif.) Une troisième composante de l'épargne est constituée par une grande partie des ressources occasionnelles. Ce poste est donc toujours inscrit en négatif.

Les biens durables ne sont pas compris dans l'épargne, mais quelquefois les analystes ont calculé une épargne avec les biens durables.

Patrimoine et endettement :

Le patrimoine existant peut être un élément d'explication du comportement d'épargnant des ménages. C'est pourquoi les responsables des enquêtes ont essayé de l'évaluer. Mais le patrimoine qu'ils ont calculé est incomplet. En sont exclues : la valeur des contrats d'assurance vie, la valeur des biens immobiliers autres que le logement et d'autres valeurs telles que l'argent possédé chez soi, les bijoux, etc ...

Quant à l'endettement, il comprend toutes les dettes de la famille à un moment donné.

.../.

B - LES RESULTATS (1).

1/ L'épargne des ménages israéliens.

Les résultats des enquêtes confirment l'hypothèse que le taux d'épargne globale des ménages (non compris les biens durables), ainsi que ceux de ses composantes, n'est pas lié à l'évolution à long terme du niveau de revenus des ménages.

Entre 1957-58 et 1964-65, le revenu à prix constants a augmenté de 65 % alors que le taux d'épargne est passé de 5,9 % à 6,5 % en étant à 4,3 % en 1963-64.

Taux d'épargne totale et de quelques composantes dans 3 enquêtes

Epargne et ses composantes	Population totale			Salariés		
	1957-58	1963-64	1964-65	1957-58	1963-64	1964-65
Epargne totale (2)	5,9 %	4,3 %	16,5 %	5,8 %	4,6 %	4,8 %
Epargne (y. c. B. durables)	11	12,5	12,5	11,0	12,3	11,3
Epargne contractuelle	4,6	5,6	5,4	5,3	3,9	3,9
Epargne liquide + v. mob.	2,3	-0,1	2,6	4,1	1,2	3,0
Epargne immobilière	13,8	14,0	13,5	14,4	15,2	14,0
Epargne d'entreprise	5,1	2,9	3,5	0,7	0,4	0,2
Biens durables	5,1	8,2	6,0	5,5	8,2	6,5
Emprunt forcé	-	2,5	2,4	-	2,4	2,3
Cotisations patronales à retraite, prévoyance	-	2,0	1,7	-	1,9	2,2
Revenu net (en IL)	2.766	5.585	6.790	2.928	6.101	7.483

(1) des tableaux détaillés des principaux résultats figurent en Annexes de cette note.

(2) Le pourcentage de l'épargne totale est relativement faible, malgré le pourcentage élevé de ses composantes dans ce tableau, du fait de l'importance des ressources exceptionnelles (restitutions allemandes etc ...) considérées comme une désépargne. Cf. tableau infra : Taux d'épargne des ménages selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

a - Épargne et importance du revenu.

Le revenu net est le premier déterminant de la formation de l'épargne, comme le montre le tableau ci-dessous pour l'enquête 1963-64; l'enquête 1957-58 avait donné exactement la même tendance.

Taux d'épargne par tranche de revenu (1963-64)

Tranche de revenu net	Distribution des ménages	Taux d'épargne	Taux d'épargne (y. c. biens durables)	Taux d'épargne contractuelle
- 2.500 IL	17,4 %	-14,1 %	-8,7	1,3
2.500 à 3.999	17,2	- 3,3	1,8	2,0
4.000 à 4.999	13,6	0,8	7,9	3,0
5.000 à 7.499	28,6	3,6	10,0	3,4
7.500 à 9.999	13,5	9,2	19,3	4,4
10.000 et +	9,7	10,4	21,6	4,5
Total	100	4,3	12,5	3,6

Dans ce tableau on a fait apparaître l'épargne contractuelle car elle est la seule composante de l'épargne qui augmente avec le revenu. Les autres (liquidités, immobiliers, entreprise ...) ne varient pas beaucoup en fonction du revenu, leur taux demeurant à peu près identique.

Ce fait général ne semble pas impliquer une augmentation à long terme du taux d'épargne globale des particuliers car des changements de structure peuvent intervenir comme la diminution des indépendants dans la population des ménages. Or ces derniers sont les épargnants les plus importants, comme l'indique le paragraphe suivant.

.../.

On relève donc une grande stabilité à long terme dans la composition de l'épargne de même que dans l'importance du nombre de ménages épargnants ou désépargnants :

en 1957-58 : 24,3 % des ménages désépargnaient et 16,8 % avaient une épargne nulle

en 1963-64 : 24,4 % des ménages désépargnaient et 14,9 % avaient une épargne nulle.

b - Epargne et catégorie socio-professionnelle :

La catégorie socio-professionnelle du chef de ménage influence le volume et la composition de l'épargne.

Les indépendants avec un revenu moyen plus faible, épargnent plus que les salariés et des différences apparaissent dans la composition de leur épargne. Chez les indépendants, l'épargne liquide est bien souvent négative alors que l'autofinancement de leurs affaires prend une place très importante.

L'épargne des salariés, par contre, s'oriente vers les liquidités et le logement.

.../.

Taux d'épargne des ménages selon la catégorie socio-professionnelle
du chef de ménage

	Année	Indépendants	Salariés		
			"cols" blancs	Ouvriers	Total
Epargne totale	1957-58	8,3 %	6,1 %	5,6 %	5,8 %
	1963-64	7,2	6,1	3,4	4,6
	1964-65	15,0	-	1,6	4,8
Epargne (yc biens durables)	1957-58	12,8	12,4	10,0	11,0
	1963-64	17,0	15,1	10,4	12,8
	1964-65	19,7	-	7,8	11,3
Epargne liquide + valeurs mobi- lières	1957-58	-2,3	6,3	1,2	3,2
	1963-64	-2,0	3,0	0,4	1,2
	1964-65	-0,7	-	-0,3	3,1
Epargne immo- bilière	1957-58	12,3	16,0	12,9	14,4
	1963-64	7,1	14,9	14,5	15,2
	1964-65	18,5	-	14,8	14,0
Epargne entreprise	1957-58	26,6	0,8	-	0,7
	1963-64	14,7	0,4	0,4	0,3
	1964-65	13	-	0,8	0,2
Ressources occa- sionnelles affec- tées à épargne	1957-58	-19	-	-6,5	-8,7
	1963-64	-16	-	-4,9	-7,1
	1964-65	-12	-	-6,8	-8,7
Revenu net (en IL)	1957-58	2.909	-	2.444	
	1963-64	5.753,2	-	5.080,2	6.101,2
	1964-65	6.993,1	-	5.916	7.482,8

.../.

A l'intérieur du groupe des salariés on note des différences : les cols blancs ont un taux d'épargne supérieur. Il faut remarquer aussi pour les indépendants une diminution de l'importance des ressources occasionnelles dans le financement de leur augmentation d'actifs ; chez les salariés cette source de financement reste identique.

c - Epargne et âge du chef de ménage.

Le taux d'épargne change avec l'âge, mais sans allure globale bien définie, comme le montre le tableau ci-dessous :

Taux d'épargne et âge du chef de ménage

(en %)

Age	Années		
	1957-58	1963-64	1964-65
18 à 24 ans	1,9	8,2)] 6
25 à 34 ans	5,8	2,5)	
35 à 44 ans	6,9	2,8)] 6
45 à 54 ans	5,7	7,5)	
55 à 64 ans	3,3	1,9)] 7,6
65 ans et +	1,4	3,4)	
Total	5,9	4,3	6,5

Les formes de l'épargne, par contre, varient plus en fonction de l'âge. Biens durables, épargne contractuelle et immobilière sont importants chez les jeunes, puis tendent à diminuer au fur et à mesure que l'âge du chef de ménage augmente.

d - Épargne, continent d'origine et longueur du séjour en Israël.

L'analyse du taux d'épargne selon le continent d'origine des chefs de ménage fait paraître des dissemblances importantes.

Le groupe formé par les ménages d'origine européenne ou américaine ainsi que de ceux nés en Israël présente un taux d'épargne beaucoup plus élevé que les ménages d'origine afro-asiatique (en 1963-64 respectivement 4,6 % et 5,8 % contre 0,7 % chez les afro-asiatiques). Mais ces différences se reflètent aussi dans les revenus et les ressources occasionnelles perçues. Les afro-asiatiques ont des revenus très bas, donc ne peuvent avoir qu'une épargne très faible. Quant à la composition de l'épargne, elle ne diffère pas beaucoup selon le continent d'origine des chefs de ménage.

La longueur du séjour en Israël n'influence pas le taux d'épargne globale des ménages, par contre elle marque la structure actuelle de leur épargne : c'est ainsi que les nouveaux immigrants ont une forte épargne immobilière alors que les "vétérans" y consacrent peu de ressources (ceci apparaît normal, les immigrants d'avant 1955 ayant fini ou presque de payer leur logement).

e - Effet de restitutions allemandes sur la consommation et l'épargne des ménages israéliens.

La proportion de ménages de l'enquête percevant des restitutions était de 3,7 % en 1963-64 et de 3,2 % en 1964-65.

Une première constatation s'impose : ces ménages ont un revenu net supérieur au revenu moyen de la population urbaine totale. Pour permettre une comparaison valable entre ces deux populations on a accru la consommation des ménages ne recevant pas de restitutions de la différence entre les revenus et on obtient le tableau suivant.

.../.

Effet des restitutions allemandes sur la consommation des ménages

(en I. L.)

(en 1963-64)

	N'ont pas reçu de restitutions	Ont touché des restitutions en 63-64	N'ont pas touché de restitutions (avec niveau de revenu de ceux qui en ont perçu	Ont reçu des restitutions l'année précédente mais pas en 1963-64
	(1)	(2)	(3)	(4)
Consommation courante	4.786	6.368	5.934	6.083
Consommation (y c biens durables)	5.221	7.425	6.541	6.637
Revenu net	5.477	7.030	7.030	7.084

On a donc trouvé que les restitutions augmentaient la consommation de 434 IL (6.368 - 5.934) et que la propension marginale à utiliser ces ressources occasionnelles était de 0,07 et 0,13 si on incluait l'acquisition de biens durables dans la consommation, ce qui est très faible. En 1964-65 on aboutit à des conclusions semblables, avec des propensions marginales un peu supérieures : respectivement de 0,16 et 0,25.

Il est aussi intéressant de noter que les restitutions perçues avant l'année de l'enquête n'ont pratiquement pas d'effet sur la répartition des ressources entre consommation et épargne (comparer les colonnes 3 et 4).

L'analyse de l'effet des restitutions allemandes sur la formation de l'épargne et de ses composantes montre dans toutes les enquêtes que :

- l'année où ces restitutions sont touchées, la moitié de ces ressources est placée en liquidités, 20 % en biens immobiliers, et le reste en biens durables, investissements d'entreprise et valeurs mobilières.

.../.

- l'année suivante, on constate un fort déclin dans les réserves liquides des ménages ayant perçu des restitutions au profit d'investissements immobiliers.

Le tableau ci-dessous illustre clairement ces résultats, pour l'année 1963-64.

Effet des restitutions allemandes sur l'épargne des ménages

(en 1963-64)

Composantes principales de l'Epargne	Ont reçu des restitutions (en IL)	Propension marginale à épargner les restitutions (1)	Ont reçu des restitutions l'année précédente (en IL)	N'ont pas reçu de restitutions (avec niveau de revenu de ceux qui en ont perçu (en IL))
Contractuelle	297	-	228	278
Liquide	3.420	0,54	-1.381	-149
Valeurs mobilières	191	0,01	91	105
Immobilier	2.127	0,21	2.160	763
Entreprise	909	0,12	240	129
Biens durables	1.056	0,07	555	611
Montant des restitutions	6.597			

(1) La somme des propensions marginales n'est pas égale à 1, car toutes les composantes de l'épargne ne figurent pas dans ce tableau.

x

x x

.../.

Le rapprochement des 3 enquêtes 1957-58, 1963-64 et 1964-65 fait apparaître une relative stabilité dans les modèles d'épargne des ménages urbains israéliens : stabilité des taux d'épargne (taux bas), importance du revenu et de la catégorie socio professionnelle dans la détermination du montant et de la structure de l'épargne, influence très nette des restitutions allemandes, principale source de financement des investissements des particuliers en Israël.

2/ Les revenus des ménages Israéliens.

Entre 1957-58 et 1963-64, le revenu moyen nominal des ménages a augmenté chaque année de 12 %. Entre 1963-64 et 1964-65 ce revenu s'est accru de 20 %. Il y a donc eu une augmentation importante la dernière année, qu'il s'agisse du revenu brut ou du revenu net (augmentation de 22 %).

a - Distribution des revenus.

Depuis 1957-58, il n'y a pas eu de changement notable dans l'inégalité de la distribution des revenus, sinon une légère tendance à l'augmentation de cette inégalité. En 1957/58, la moitié de la population urbaine recevait 26 % des revenus, en 1963-64 elle en recevait 24 %.

Cette inégalité des revenus est plus forte chez les indépendants que chez les salariés, comme le montre le tableau ci-dessous qui donne les coefficients de Lorenz.

Distribution du revenu brut total

Coefficients de Lorenz	Population totale	Salariés	Indépendants
1957-58	0,35	0,31	0,38
1963-64	0,37	0,32	0,41
1964-65	0,37	0,31	-

.../.

La distribution du revenu net (c'est-à-dire le revenu brut diminué des impôts) est légèrement moins inégale, mais elle tend à s'accroître entre 1957-58 et 1963-64.

b - Revenu et catégorie socio-professionnelle.

L'échelle des revenus ne change pas d'une enquête à l'autre. Le revenu brut moyen des indépendants est supérieur à celui des salariés, alors que leur revenu net est légèrement inférieur. A l'intérieur de chaque groupe il y a aussi de grandes différences. Mais si les revenus varient d'un groupe à l'autre, leur augmentation reste par contre très semblable.

Variations annuelles du revenu selon l'activité du chef de ménage

Catégorie socio-professionnelle	Revenu moyen (IL)			Taux d'accroissement annuel du revenu nominal (1957-64)	Taux d'accroissement annuel du revenu réel (1957-64)
	1957-58	1963-64	1964-65		
	<u>REVENU BRUT</u>				
TOTAL	3.196	6.633	7.986	11,9	6,5
<u>Salariés</u> dont :	3.330	7.160	8.729	12,5	7,1
Cadres supér.	4.327	9.550	11.347	12,9	7,5
Autres salariés	2.571	5.670	6.551	13,0	7,6
<u>Indépendants</u> dont :	3.639	7.458	8.801	11,9	6,4
Emploient plus de 4 ouvriers	-	20.082	19.892	-	-
Professions libér.	-	9.453	15.715	-	-
Autres	-	6.159	7.642	-	-
<u>Autres professions</u>	1.302	2.508	4.721	10,6	5,3
	<u>REVENU NET</u>				
TOTAL	2.766	5.585	6.789	11,4	6,1
Salariés	2.928	6.101	7.482	11,9	6,5
Indépendants	2.921	5.772	6.993	11,1	5,7
Autres	1.253	2.412	4.240	10,6	5,7

c - Revenu et Age.

Le revenu augmente avec l'âge jusqu'à 35-44 ans, après il a tendance à diminuer. On retrouve ce phénomène pour les salariés, quoique la diminution de revenu chez les gens un peu plus âgés soit plus modérée. Les trois enquêtes donnent les mêmes résultats.

Lorsque l'on examine le revenu total selon sa provenance, dans les divers groupes d'âge au sein d'une population urbaine, on voit que le poids des salaires très fort chez les jeunes décroît à mesure que l'âge du chef de ménage augmente (sauf naturellement pour les ménages uniquement salariés) alors que le poids du revenu d'un travail indépendant croît avec l'âge d'une façon à peu près régulière. Les pensions et retraites ne sont importantes que pour les personnes âgées.

Sources de Revenu selon l'âge du Chef de ménage 1963-64

Age du chef de ménage	Revenu moyen total (en IL)	Salaires et traitements (%)	Profit net d'entreprise (%)	Pensions et retraites (%)	Autres sources (%)
18 à 25 ans	4.405	91,8	6,9	1,4	0,9
26 à 34 ans	7.231	89,1	8,3	1,8	0,8
35 à 44 ans	7.885	80,9	14,2	4,0	0,9
45 à 54 ans	7.575	69,8	24,3	4,1	1,8
55 à 64 ans	6.133	67,2	21,4	8,3	3,1
65 ans et +	4.093	40,4	21,5	33,5	4,6
TOTAL	6.633	75,0	17,0	7,0	1,0

.../.

d - Revenu, continent d'origine et durée de séjour.

Ici encore, les trois enquêtes concordent. Le revenu moyen des afro-asiatiques est beaucoup plus bas que celui des ménages venant d'Europe ou d'Amérique et que celui des ménages nés en Israël.

La durée du séjour exerce aussi une influence : dans chaque groupe d'origine différente, plus la période de séjour est courte, plus le revenu du ménage est bas.

En liaison avec les différences de revenu, la composition du revenu varie elle aussi avec le continent d'origine : 70 % des revenus des afro-asiatiques viennent de salaires, contre 60 % dans les autres groupes d'origine différente.

3/ Le Patrimoine des ménages israéliens.

L'enquête 1963-64 était la première enquête sur le patrimoine de ménages israéliens. Aussi les responsables ont-ils essayé d'évaluer au mieux ce patrimoine, mais finalement les résultats publiés sont assez décevants sur ce point car ils ne donnent que peu d'indications. En particulier, rien ne figure sur la diffusion des différents types de patrimoine parmi les ménages urbains israéliens. De plus le patrimoine, tel qu'il est calculé, est très incomplet : il ne comprend que la valeur du logement et des actifs financiers. Les biens immobiliers autres que le logement, comme la résidence secondaire ou l'entreprise familiale, ne sont pas pris en compte et cela fausse bien des comparaisons, principalement entre les salariés et les travailleurs indépendants. Si l'on considère la fortune des ménages comme un facteur expliquant une partie de la formation de leur épargne, il est bien certain que ce patrimoine ainsi envisagé est très incomplet et insuffisant.

a - Importance et composition du patrimoine.

En 1963-64, le patrimoine moyen des ménages était de 18.629 IL, avec un endettement de 1.396 IL, ce qui donnait une fortune nette de 17.233 IL.

.../.

En 1964-65, ce patrimoine s'élevait à 20.500 IL et à 18.700 IL lorsqu'on en soustrait l'endettement correspondant.

- Dans les deux enquêtes, le logement forme 90 à 91 % du patrimoine total. Les valeurs mobilières comptent pour 3 % et le restant est composé de liquidités et semi liquidités.

Quant à l'endettement, il est affecté à raison de 77 % par le logement, 10 % par des découverts bancaires, 5 % par l'acquisition de biens durables.

b - Patrimoine et caractéristiques des ménages.

Le rapport patrimoine sur revenu annuel donne les résultats suivants pour l'année 1963-64 :

Rapport moyen	Activité du chef de ménage		Groupe d'âge				
	Sala-riés	Indépen-dants	- de 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	65 ans et +
2,61	2,34	3,06	1,66	2,41	2,73	3,23	4,42

Ce rapport augmente donc avec l'âge du chef de ménage et est plus important chez les indépendants que chez les salariés (si on incluait la propriété de l'entreprise, cette différence serait encore plus marquée).

La structure du patrimoine varie elle aussi en fonction de plusieurs critères, principalement l'activité du chef de ménage et l'importance des revenus.

.../.

Composition de la fortune en fonction de l'activité du chef de ménage et de l'importance des revenus

<u>Activité</u>	Total	Logement		Biens financiers	
		1963-64	1964-65	1963-64	1964-65
Indépendants	100	82,9	88,7	17,1	11,3
Salariés		90,8	91,8	99,2	8,2
Total		90,0	90,9	10,0	9,1
<u>Revenus(en IL)</u>	Total	1963-64		1963-64	
- 2.500	100	94,8		5,2	
2.500 à 3.999		92,1		7,9	
4.000 à 4.999		94,5		5,5	
5.000 à 7.499		92,2		7,8	
7.500 à 9.999		91,1		8,9	
10.000 et +		81,0		19,0	

Le logement tient une place moins importante dans la composition de la fortune des indépendants que dans celle des salariés. De même son importance diminue au fur et à mesure que les revenus augmentent, les ménages les plus riches tendant à diversifier leur fortune au delà de la simple possession d'un logement.

Il faut ajouter en dernier lieu que la distribution de la fortune des ménages urbains israéliens est encore plus inégale que celle de leurs revenus : le coefficient de Lorenz est de 0,48 en 1963-64 contre 0,37 correspondant à la dispersion des revenus bruts de la même année.

.../.

ANNEXE I

PRINCIPAUX RESULTATS DES ENQUETES 1963-1964 et 1964-1965

TABLEAU I

Epargne et Revenu selon l'importance du revenu (en IL)

	Importance du revenu du chef de ménage					
	-4.500 IL	4.500 à 5.999	6.000 à 6.999	7.000 à 8.499	8.500 à 9.999	10.000 et +
% de population						
1963-1964	41,3	20,8	10,5	11,0	6,7	9,7
1964-1965	36,0	11,1	11,7	14,6	9,2	17,4
Revenu net						
1963-1964	2.666	5.233	6.523	7.699	9.118	13.047
1964-1965	2.986	5.481	6.145	7.765	13.072	13.546
Epargne totale						
1963-1964	-134	185	216	429	996	1.351
1964-1965	-95	-127	461	596	630	1.653
Epargne contractuelle						
1963-1964	52	178	202	342	405	593
1964-1965	59	128	204	311	382	572
Epargne liquide						
1963-1964	-113	-18	-57	95	-303	118
1964-1965	47	190	-347	118	-290	879
Epargne immobilière						
1963-1964	405	620	1.064	1.283	2.037	996
1964-1965	203	-91	1.452	932	2.516	1.810
Epargne entreprise						
1963-1964	41	133	226	167	235	6.767
1964-1965	-64	86	305	784	161	501
Restitutions allemandes						
1963-1964	-235	-394	-707	-662	-820	-1.291
1964-1965	-220	-265	-353	-1.084	-430	-1.499
Taux d'épargne						
1963-1964	-5,0	3,5	4,0	5,6	10,9	10,4
1964-1965	-3,2	-2,3	9,0	7,7	4,6	12,2
Biens durables						
1963-1964	214	318	463	769	760	1.477
1964-1965	100	274	339	413	783	977

TABLEAU II

Epargne et Revenu selon l'activité du chef de ménage

(en I L)

% de population	1963-1964				1964-1965			
	Autres	Salariés	Indép.	Total	Autres	Salariés	Indép.	Total
	12,5	70,8	16,7	100	18,8	64,5	16,7	100
Revenu brut	2.508	7.160	7.459	6.633	4.721	8.729	8.802	7.986
Revenu net	2.412	6.101	5.753	5.585	4.241	7.483	6.993	6.790
Epargne totale	<u>-255</u>	<u>283</u>	<u>416</u>	<u>239</u>	<u>182</u>	<u>357</u>	<u>1.048</u>	<u>440</u>
dont :								
S liquide	-353	46	-286	-59	200	168	-21	142
S contractuelle	57	238	157	202	65	291	241	240
Valeur mobilière	23	30	172	53	-14	62	-29	32
Immobilier	436	929	410	781	111	1.052	1.299	916
Entreprise	39	21	846	161	-46	148	906	239
Autres	-17	-446	127	-297	120	-630	-429	-455
Ressources occasionnelles	-397	-431	-906	-506	-243	-653	-855	-610
dont :								
Restitutions	252	210	469	259	191	235	348	242
Autres ressources	-43	-103	-104	-96	-12,2	-80	-64	-65
Taux d'épargne	10,5	4,6	7,2	4,3	4,3	4,8	13,3	6,5
Epargne totale y compris emprunt forcé	-244	427	554	379	240	526	1.288	601
Taux d'épargne (y compris emprunt forcé)	-10,1	7,0	9,6	6,8	5,8	7,0	18,4	8,9
Biens durables	83,2	501	567	460	216	486	328	409

TABLEAU III

Epargne et Revenu selon l'âge du chef de famille
(en I L)

	1963-1964			1964-1965		
	18 à 34 ans	35 à 54 ans	55 ans et +	18 à 34 ans	35 à 54 ans	55 ans et +
% de population	24,1	45,6	30,3	21,6	42,5	35,9
Revenu brut	6.278	7.753	5.258	8.103	9.485	6.139
Revenu net	4.786	6.452	4.450	7.018	8.005	5.212
Epargne totale	<u>210</u>	<u>346</u>	<u>137</u>	<u>427</u>	<u>482</u>	<u>397</u>
dont :						
S contractuelle	183	254	139	282	309	132
S liquide	-54	-74	-26	-133	- 7	-325
Valeurs mobilières	- 9	70	77	86	-17	59
Immobilier	1.295	908	183	1.218	1.101	514
Entreprise	81	201	187	85	425	112
Autres	-787	-376	209	-972	-573	- 7
Restitutions all.	-423	-487	-600	-350	-657	-711
Autres ressources occassionnelles	- 76	-149	- 33	- 56	-100	- 28
Taux d'épargne	4,4	5,4	3,1	6,1	6,0	7,6
Biens durables	562	560	230	419	601	175

.../.

TABLEAU IV

Epargne et Revenu pour les ménages originaires d'Europe et
d'Amérique selon qu'ils ont reçu des restitutions
ou non (années 1964-1965)

	N'ont tou- ché aucu- ne resti- tution	Ont eu des res- titutions avant 1962	Ont eu des restitu- tions en 1962, mais pas après	Ont eu des restitu- tions en 1964-65 et pas en 1963-64	Ont eu des resti- tutions en 1963-64 mais pas en 1964-65	Ont eu des res- titutions en 1963- 64 et en 1964-65	Total
% de population	31,4	14,5	2,8	3,3	3,2	0,3	55,5
Revenu brut	8.592	9.903	9.218	8.366	8.978	13.443	9.001
Revenu net	7.048	8.341	7.899	7.170	7.550	10.950	7.486
Epargne totale dont :	<u>612</u>	<u>789</u>	<u>334</u>	<u>-941</u>	<u>420</u>	<u>-487</u>	<u>534</u>
\$ contractuelle	258	333	273	301	286	366	283
\$ liquide	104	-151	539	3.330	-1.240	6.074	208
Immobilier	751	1.361	374	2.055	959	1.340	985
Entreprise	251	632	-30	230	1.245	934	396
Autre	-333	-451	126	-326	-136	-266	-329
Restitutions	-	-	-	-6.413	-	-8.983	-433
Autres ressources occasionnelles	-437	-960	-969	-202	-692	-152	-601
Taux d'épargne	8,7	9,5	4,2	-13,1	5,6	-4,4	7,1
Biens durables	384	424	505	983	784	1.505	466

TABLEAU V

Patrimoine et endettement selon l'activité du chef de ménages

(en I L et en %)

	1963-1964				1964-1965			
	Autres	Salariés	Indép.	Total	Autres	Salariés	Indép.	Total
<u>Patrimoine</u>	16.485	18.929	23.605	19.223	16.816	20.582	24.442	20.518
dont								
Appartement								
Valeur	14.981	17.229	19.649	17.353	15.048	18.904	21.699	18.645
%	(91)	(91)	(83)	(90)	(89)	(92)	(88)	(91)
Liquidités								
Valeur	1.504	1.693	3.946	1.863	1.768	1.678	2.726	1.870
%	(9)	(9)	(17)	(10)	(11)	(8)	(11)	(9)
Créances								
Valeur	-	7	10	7	-	-	17	3
%	-	-	-	-	-	-	(1)	-
<u>Endettement</u>	403	1.680	928	1.396	786	2.224	1.158	1.775
dont								
Hypothèques								
Valeur	280	866	557	742	536	1.203	600	976
%	(69)	(52)	(60)	(53)	(68)	(54)	(52)	(55)
Immobilier autre								
Valeur	42	427	157	334	126	622	380	489
%	(10)	(25)	(17)	(24)	(16)	(28)	(33)	(28)
Autre. endett.								
Valeur	81	387	213	320	124	399	178	310
%	(21)	(23)	(23)	(23)	(16)	(18)	(15)	(17)
<u>Patrimoine net</u>	16.083	17.249	22.677	17.827	16.030	18.358	23.284	18.743
Rap- Liquidité								
port Revenu	62,4	27,7	68,6	33,4	41,7	22,4	39,0	27,5

ANNEXE IIA/ LISTE DES TABLEAUX PUBLIES SUR LES RESULTATS
DE L'ENQUETE 1963-1964

- 1/ Revenu annuel moyen et épargne annuelle moyenne par ménage urbain, selon le continent de naissance et la période d'immigration du Chef de Ménage (en détail)
- 2/ Idem, uniquement pour les salariés urbains
- 3/ Revenu annuel moyen et épargne annuelle moyenne par ménage urbain selon l'importance du revenu net annuel, le continent d'origine et la période d'immigration du chef de ménage
- 4/ Idem, uniquement pour les salariés urbains
- 5/ Revenu annuel moyen et épargne, par importance du revenu net annuel (en détail)
- 6/ Idem, uniquement pour les salariés urbains
- 7/ Revenu annuel moyen et épargne selon le niveau de revenu et l'âge du chef de ménage
- 8/ Idem, uniquement pour les salariés urbains
- 9/ Revenu annuel moyen et épargne selon l'occupation du chef de ménage
- 10/ Revenu annuel et épargne selon le statut du travail et la profession du chef de ménage
- 11/ Epargne annuelle moyenne et revenu selon l'importance du revenu net et la réception de restitutions allemandes
- 12/ Idem, uniquement pour les salariés urbains
- 13/ Epargne annuelle moyenne et revenu, selon l'importance de l'épargne totale des ménages

- 14/ Distribution de la population urbaine selon le niveau de revenu net, le continent de naissance et la période d'immigration, du chef de ménage
- 15/ Revenu annuel moyen selon le niveau d'instruction du chef de ménage
- 16/ Revenu annuel moyen selon le type d'habitat
- 17/ Revenu annuel moyen selon la taille du ménage
- 18/ Revenu annuel moyen selon le continent de naissance et la période d'immigration du chef de ménage
- 19/ Revenu annuel moyen selon la source de revenu et le continent de naissance du chef de ménage
- 20/ Revenu annuel moyen selon la source de revenu, le statut dans le travail et la profession du chef de ménage
- 21/ Revenu annuel moyen selon la source du revenu et l'âge du chef de ménage
- 22/ Revenu annuel moyen selon la source du revenu et l'importance du revenu net.
- 23/ Valeur moyenne du patrimoine et de l'endettement, selon le statut dans le travail et la profession du chef de ménage
- 24/ Valeur moyenne du patrimoine et de l'endettement, par classe du revenu net
- 25/ Idem, " " selon l'âge du chef de ménage.

.../.

B/ LISTE DES TABLEAUX PUBLIES SUR LES
RESULTATS DE L'ENQUETE 1964-1965

- 1/ Epargne et revenu selon l'activité du chef de ménage (1963-1964 - 1964-1965)
- 2/ Epargne et revenu selon l'importance du revenu net (1963-1964 - 1964-1965)
- 3/ Epargne et revenu selon l'importance du revenu net pour les salariés (1963-1964 - 1964-1965)
- 4/ Epargne et revenu selon l'âge du chef de ménage (1963-1964 - 1964-1965)
- 5/ Idem, uniquement pour les salariés urbains (1963-1964 - 1964-1965)
- 6/ Epargne et revenu selon le continent d'origine et les restitutions allemandes (1964-1965)
- 7/ Idem, uniquement pour les salariés urbains (1964-1965)
- 8/ Epargne et revenu selon l'importance de l'épargne (1964-1965)
- 9/ Idem, uniquement pour les salariés urbains (1964-1965)
- 10/ Sources de revenu selon la catégorie socio-professionnelle du Chef de ménage (1963-1964 - 1964-1965)
- 11/ Patrimoine et endettement selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (1963-1964)
- 12/ Idem, pour l'année 1964-1965)
- 13/ Patrimoine et endettement selon l'importance du revenu net (1964-1965)
- 14/ Patrimoine et endettement des intéressés selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (1964-1965).

15 SEP. 1970

1a - n.p.1

